
UNIVERSITY OF TORONTO
D


UNIVERSITY OF TORONTO
VELUT ARBOR ÆVO

PROCÈS-VERBAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHITECTURE

1671-1793

PUBLIÉS POUR LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

Sous les auspices de l'Académie des Beaux-Arts

PAR

M. HENRY LEMONNIER

TOME X

TABLE GÉNÉRALE

PAR

M. W. VIENNOT



PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL (Ve)

1929

PROCÈS-VERBAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

D'ARCHITECTURE

X

TABLE GÉNÉRALE

PROCÈS-VERBAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

D'ARCHITECTURE

1671-1793

PUBLIÉS POUR LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

Sous les auspices de l'Académie des Beaux-Arts

PAR

M. Henry LEMONNIER

TOME X

TABLE GÉNÉRALE

PAR

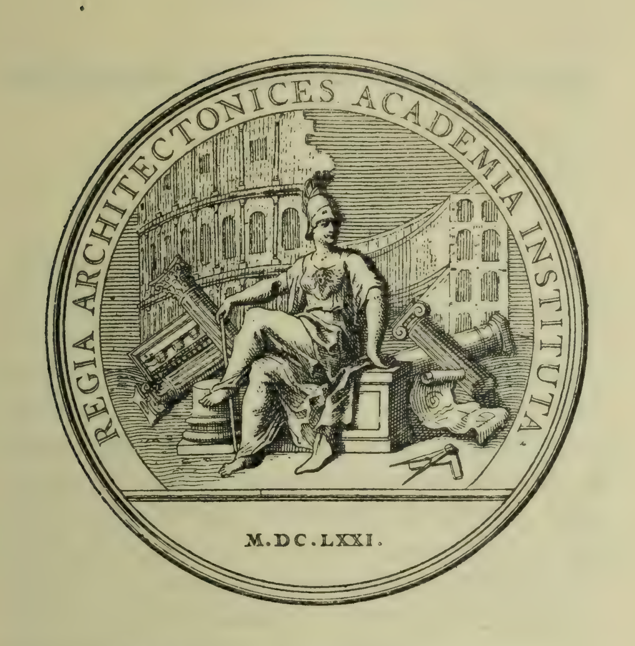
M. W. VIENNOT



PARIS

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

103, BOULEVARD SAINT-MICHEL (Ve)



MÉDAILLE COMMÉMORATIVE

DE LA FONDATION DE L'ACADÉMIE



PRÉFACE

L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHITECTURE

(1671-1793)

I. — La vie académique

L'histoire de notre architecture moderne reste encore peu connue, j'ai déjà eu occasion de le dire. Que sait-on sur Louis Le Vau († 1670), ce précurseur de Jules Hardouin-Mansart à Versailles, sur François Blondel, le constructeur de la porte Saint-Denis, sur les deux Mansart, sur Robert de Cotte, sur Boffrand, pour prendre d'abord les quelques noms du XVIIe et du XVIIIe siècle les plus prononcés? Soufflot et Ange-Jacques Gabriel n'ont été étudiés que récemment. Qui a jamais entendu parler d'architectes et d'édifices provinciaux, comme si toute vie artistique avait cessé, une fois franchis les faubourgs de Paris?

Quant à l'Académie d'architecture[1], il n'y a pas

1. Voir *Procès-verbaux de l'Académie royale d'architecture* (1671-1793), publiés pour la Société de l'Histoire de l'Art français, sous le patronage de l'Institut, Académie des Beaux-Arts, Fondation Debrousse, 9 vol. in-8°, 1911-1926 (avec les introductions, surtout des t. I et IX, qui peuvent compléter ce qui est dit ici).

Sur *Soufflot*, voir Monvain-Monval, *Soufflot, sa vie, son œuvre, son esthétique* ; 1 vol. in-8° (thèse, 1918). — Sur *Gabriel*, voir Comte de Fels, *Ange-Jacques Gabriel* ; 1 vol. in-4° ; 2e édit., in-8°, 1924 (quelques réserves à faire sur ces deux ouvrages).

d'exagération à dire qu'elle était insoupçonnée, il y a quelques années, au point de ne pas même être citée dans des histoires de l'art cependant développées. Elle a eu pourtant une existence très active et en contact fréquent avec son temps. Créée en 1671, elle ouvrit ses séances, le 31 décembre, en présence de « Monseigneur Colbert, qui en avait la conduite, et de plusieurs personnes de qualité ». Elle se composait alors de six membres, d'un directeur-professeur, d'un secrétaire-rédacteur. Elle s'augmenta assez vite et se développa régulièrement : en 1699, elle reçut de Mansart, alors surintendant des bâtiments royaux, une première ébauche d'organisation, puis, en 1717, du duc d'Antin, lui aussi surintendant, les statuts maintenus presque sans changement jusqu'en 1793, date de sa suppression. Alors commence son vrai rôle d'Académie officielle. De six membres, par des augmentations progressives, elle arrivera à trente-deux, auxquels se joindront, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, douze correspondants français ou étrangers, six associés libres français. Au cours des temps, elle réunira des architectes, des ingénieurs, des savants, même des écrivains, des hommes d'État ou de hauts fonctionnaires ; ce fait explique à l'avance bien des choses. Placée sous l'autorité des surintendants des Bâtiments, parmi lesquels Colbert, Louvois, d'Antin, Marigny, d'Angiviller ont tenu une place plus ou moins importante, elle avait à sa tête un directeur, qui réglait l'ordre de ses séances et les présidait. Il était assisté d'un secrétaire rédigeant les procès-verbaux.

L'Académie avait été conçue par Colbert comme une institution chargée de délibérer sur la doctrine, de la fixer, de l'enseigner, mais aussi comme un corps admi-

nistratif au service de l'État. Elle garda jusqu'au bout ce double caractère et l'on peut la suivre, en renversant l'ordre, dans son rôle administratif, puis dans ses délibérations sur les questions d'art, pour aboutir à l'examen de sa doctrine et de son enseignement, puisque c'est là surtout ce qu'elle a laissé après elle.

« C'est dans cette Académie, avait dit Colbert, que S. M. a voulu que les règles les plus justes et les plus correctes de l'architecture fussent enseignées publiquement, afin qu'il pût s'y former un séminaire, pour ainsi dire, de jeunes architectes. » A cette première partie, considérée comme fondamentale, l'esthétique pure, il faut ajouter ceci : « Néanmoins, comme il est vrai que la connaissance de l'architecture ne suffit pas seule pour faire un architecte, S. M. a voulu... que l'on enseignât les autres sciences qui sont nécessaires aux architectes, comme sont celles-cy : la géométrie, l'arithmétique, la mécanique, c'est-à-dire les forces mouvantes, les hydrauliques, la gnomonique, la perspective, la coupe des pierres et diverses autres parties de mathématique. » Notons ceci : esthétique et science, c'est toute l'architecture des théoriciens modernes, c'est déjà celle de l'ancienne Académie.

Voici d'abord la Compagnie dans son rôle administratif et consultatif.

Dès 1678, Colbert charge quelques-uns de ses membres d'étudier, au point de vue de la construction [1], certains monuments anciens de Paris et de la province jusqu'à Rouen. Vers la même date, elle donne son avis sur le Louvre, puis, en 1685, sur les projets pour l'aqueduc de Maintenon [2], qu'elle discute très sérieusement, en

1. T. I, p. 168 et suiv.
2. T. II, p. 70-90.

contradiction avec Louvois ; elle s'occupe aussi, à Paris, du Pont-Royal.

Au cours du XVIIIe siècle on la rencontre, à Paris, à propos de la place Louis XV, de l'église Saint-Sulpice[1], de la première Madeleine, du Palais de Justice. En province, elle ira, dans les délibérations de ses séances, jusqu'à Bagnères-de-Luchon, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer[2], Grenoble, Lyon, Montpellier, Nantes[3], Orléans, Strasbourg. Pour Lyon, elle délibérera longuement sur les travaux du pont[4] (janvier et mars 1718) ; pour Montpellier, il s'agira de la célèbre place du Peyrou[5] (1765) ; pour Nantes, du pont de Pyrmil, à deux reprises, en 1696 et 1714[6].

A l'étranger, elle donnera son avis, — sévère, — sur les projets pour l'église Saint-Jean de Liége[7] (1753) ; elle sera consultée à propos de la cathédrale de Mayence et par des princes allemands pour leurs palais (où travaillent d'ailleurs des académiciens).

Tout cela toujours très étudié et objet de rapports qui montrent l'Académie préoccupée de la pratique autant que de la théorie[8].

II. — L'ESPRIT DE L'ŒUVRE

Nous avons noté ci-dessus la préoccupation de la science dans la seconde partie du programme de Colbert

1. T. VII, p. 172, 173, 185.
2. T. VII, p. 105-107.
3. T. VII, p. 89, 147, 270.
4. T. IV, p. 139, 142.
5. T. VII, p. 204-213, 231-235.
6. T. II, p. 79-85 ; t. IV, p. 41-45.
7. T. VI, p. 195-198.
8. Pour avoir complètement l'idée de ces travaux, il faudrait consulter les introductions des différents volumes I à IX, aux mots *travaux de l'Académie*.

et d'Antin ; l'Académie s'y conforma par obéissance sans doute et aussi par une sorte d'entraînement volontaire. Elle y fut d'ailleurs amenée par la présence parmi ses membres d'hommes de science, architectes ou étrangers à l'architecture, mais les uns et les autres également portés à ces études. Assez souvent même, les deux académies fusionnèrent par leurs représentants. C'est ainsi que Blondel, l'architecte de la porte Saint-Denis, professant les mathématiques au Collège royal, appartint à l'Académie des sciences. Il publia un mémoire sur la *Résolution par la géométrie des quatre principaux problèmes de l'architecture.* Après lui, Philippe de La Hire, le célèbre géomètre, passait de l'Académie des sciences (1678) à l'Académie d'architecture, où il professa l'art de la construction et qu'il dirigea de 1687 à 1718, date de sa mort. Il donna, on le pense bien, une large place à « la mathématique ». S'il présenta à ses confrères son *Cours d'architecture* et une étude sur le *Bon Goust,* il les entretint aussi et fréquemment de géométrie, de statique, d'hydraulique et, dans ses leçons, il expliquait aux élèves les *Principales parties de géométrie nécessaires aux architectes* ou... toutes les *Parties de mécanique*... Il appliqua la géométrie à la question de l'arrière-voussure dite de Marseille. Ses confrères furent initiés par lui à ces disciplines, qui renouvelaient en partie leur sentiment de la technique, peut-être même de l'esthétique.

Il y eut ensuite une dizaine d'années où le professorat d'architecture fut confié à Desgodetz, l'auteur des *Édifices de Rome dessinés et mesurés exactement,* semi-architecte, semi-archéologue. Puis, en 1730, la Compagnie choisit pour enseigner les mathématiques (1730) Camus, membre de l'Académie des sciences, à qui elle

attribua en 1733 le secrétariat, qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1768. Il donna une grande place à la géométrie, il expliquait les « forces des machines et leurs usages », ce qui ne l'empêchait pas de préparer des élèves pour le grand-prix. Il s'attacha surtout à réformer le toisé : « La précision du toisé dépend de la géométrie », et ainsi, muni de calculs, de chiffres, de figures savantes, le toisé renouvelé allait occuper l'Académie pendant de longues[1] (exceptionnellement longues) années. C'est une des surprises rencontrées dans les procès-verbaux des séances de ces « Vitruviens ». C'est, avec exagération si l'on veut, la prépondérance de l'esprit scientifique, et cela va très au delà de son application particulière au toisé.

Préparée ainsi par l'étude des sciences, l'Académie ne resta pas étrangère aux questions industrielles ou économiques. Elle étudia (rapport de Robert de Cotte) les premières machines à vapeur construites pour Boffrand, en 1725 ; elle visita une fabrique de laminage du plomb, procédé importé d'Angleterre. La fabrication du plâtre, des matériaux et des machines de construction, occupa plusieurs de ses séances ; en 1746, elle prit connaissance, non sans quelque surprise, d'un système de voûtes en briques, venu du midi. Elle ne négligea pas même les œuvres de grande ou de petite serrurerie, depuis les ponts en fer jusqu'aux serrures, ni les objets mobiliers, fauteuils nouveaux, carrosses, tout cela venant d'Angleterre, en rapports fréquents avec nous. Même elle loua la lampe dite Quinquet, dont la fortune a été durable, presque officiellement.

On voit aussi traités chez elle de grands problèmes de

1. Voir l'introduction du t. V, p. VII, et le t. VI à partir de la p. 145.

science appliquée, par exemple, sur un rapport de Perronet[1], celui des marées, à employer comme force motrice (repris aujourd'hui à titre de nouveauté). Elle eut connaissance d'un projet de protection contre les tremblements de terre, probablement à cause de celui de Lisbonne. Mais ne nous étonnons pas qu'elle ait reculé devant la discussion du système de Copernic ou devant la quadrature du cercle.

S'il est intéressant de la suivre dans les travaux de ses architectes, dans les consultations auxquelles elle répondit, il faut peut-être avant tout concentrer la plus grande partie de son histoire dans sa doctrine, telle qu'elle la constitua, l'enseigna, la répandit. On peut la résumer ainsi : respect des traditions que nous ont léguées l'antiquité gréco-romaine et ses grands interprètes italiens du XVIe siècle, Vitruve, Alberti, Serlio, Palladio, Vignole, ou quelques Français, de l'Orme et Bullant ; soumission, — raisonnée, — aux maîtres et aux modèles illustres, proscription des innovations hasardées, des « licences », des fantaisies de l'imagination sans règles, esthétique fondée sur la science des proportions, variant dans leurs nuances seulement, suivant l'emploi des ordres : du dorique, de l'ionique, du corinthien, science d'où découle toute l'harmonie architecturale ; voilà la doctrine dans sa philosophie dogmatique. Mais, comme nos artistes du XVIIe siècle, formés à ces hautes leçons, ont réalisé un style qui en exprime l'esprit et ont créé à leur tour des édifices dignes de servir de modèles, c'est à eux comme aux anciens qu'il faut recourir pour y chercher la beauté de l'architecture moderne et vivante. Ainsi l'art du XVIIIe siècle aura pour

1. T. VII, p. 222-225, août 1765.

base, avec l'art de l'antiquité, celui du XVIIe, dont il sera, sans changements que de détails, la continuation dans l'architecture publique et monumentale[1]. La construction de Saint-Sulpice se continuera sans heurts de Louis XIV à Louis XVI. L'évolution très lente ne se produira, au XVIIIe siècle, que par une courbe d'idées peu accentuée. On le constate à la lecture des procès-verbaux, où les discussions ne mettent jamais en cause les principes essentiels.

Quant à l'enseignement et à la pédagogie agissante, on n'a malheureusement pas le détail des leçons académiques ; on peut du moins en juger à peu près par les programmes des grands-prix. Fonctionnant depuis 1673 pour la peinture et la sculpture, promis depuis longtemps pour l'architecture, organisés seulement en 1720, ces concours restèrent pendant assez longtemps bornés à des sujets assez simples.

Un maître-autel pour une cathédrale (1724), un plan d'église (1729), un arc de triomphe (1730). Puis vient un bâtiment de 25 à 30 toises (toise = 2 mètres environ) de longueur sur 15 à 16 de largeur (1752), construit sur trois rues et une place, ce qui annonce presque les sujets du XIXe siècle. Les voici mieux dans le projet d'un collège de 180 toises de côté, avec cours, neuf salles, un réfectoire, des logements, une grande chapelle, etc. (1780). En 1784, un lazaret dans une île, avec port, magasins ou logements, 200 toises, le port non compris[2].

Si l'Académie resta toujours très ferme et très décidée, lorsqu'il s'agit de la doctrine et de son application,

1. J'ai insisté dans l'introduction du t. VI, p. XXIX, XXX, sur la différence à faire entre les édifices publics et les constructions privées (surtout les hôtels). Cf. t. V, introduction, p. XII.

2. Cf. t. III, p. 120, 142, 149 ; t. IX, p. XXIV et la note, p. 13, 35, 36, 129.

il ne faut pas croire qu'elle ait apporté partout un esprit d'exclusivisme fermé. Elle ne se refusa pas à comprendre les « merveilles » de la construction gothique[1] ; elle laissait dire chez elle que les « bâtiments les plus simples, — en dehors de toute école, — contiennent souvent des traits de génie, auxquels de grands édifices doivent une partie de leur beauté ». Elle faisait appel au « génie de l'architecte » et louait les grands hommes « qui avaient su s'élever au-dessus des règles ». Grâce peut-être à cette largeur d'idées et surtout à la valeur des œuvres françaises, elle se répandit en dehors de nos frontières dans toute l'Europe. Rayonnement de nos architectes, des de Cotte, Boffrand, La Guêpière, Petitot, La Mothe, appelés par les souverains en Allemagne ou en Suède, en Russie, en Italie même, considérée alors comme la grande institutrice intellectuelle ; immigration des architectes étrangers briguant chez nous le titre de correspondants, voilà le double mouvement qui caractérise l'expansion académique, en rapport avec celle de la France elle-même. C'était à peu près l'époque où, en 1784, Rivarol allait faire couronner par l'Académie de Berlin son mémoire sur l'*Universalité de la langue française.*

Et, comme il convient aussi à l'époque de l'*Encyclopédie,* elle embrassa toutes les activités. Des architectes : les Gabriel, après Boffrand et les de Cotte, Jacques-François Blondel, Soufflot, Chalgrin, Antoine, Boullée ; des ingénieurs : Hupeau, Régemorte, Perronet ; des mathématiciens, tel Mauduit ; des archéologues : Fontanieu, David-Leroy. Parmi les associés honoraires, Trudaine de Montigny, de l'Académie des sciences, l'hy-

1. A propos de l'église Notre-Dame de Dijon, *Procès-verbaux,* t. VII, p. 84, 86, 127-130. — Observations sur un livre de Potain, *Procès-verbaux,* t. VII, p. 242, 243.

drographe Bossut, le peintre Pierre (et plus tard Vien), des représentants de la grande aristocratie ou de hauts fonctionnaires : le baron de Breteuil, ministre d'État, le président de Cotte. Parmi les correspondants en France ou à l'étranger : d'Aggeville à Marseille, Ceineray à Nantes, de La Guêpière en Allemagne, Valin de La Mothe en Russie ; puis des étrangers : l'Anglais Chambers, le Suisse Ritter, les Italiens Temanza et Tagliafichi, un Suédois, le baron de Krönstedt, un Autrichien, le comte de Hoetzendorf. Voilà quelque chose d'un large éclectisme qui se concilie assez bien avec la tolérance.

Elle bénéficiait aussi de son union étroite avec la vie de Paris. C'est qu'en effet, à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle, Paris devint décidément la capitale artistique, économique, sociale, même politique, malgré le séjour de la cour et du gouvernement officiel à Versailles, détrôné en réalité. A côté de l'effervescence d'activité, du développement de l'industrie et du commerce, la série des projets faits pour l'agrandissement de la ville, pour les améliorations matérielles à y introduire, pour son embellissement, montre qu'elle devenait vraiment le centre du pays. Il n'est pas d'écrivain ou d'écrivailleur, depuis Voltaire jusqu'à Mercier, pas de bourgeois, qui n'ait ses idées et ne les émette. A propos de la mise au concours de la place Louis XV, une trentaine de projets furent présentés qui bouleversaient tout Paris (1748-1754). Tout le monde d'architectes, d'entrepreneurs ou de rêveurs voyait grand. Jusqu'à la Révolution, la même tendance se maintiendra. On veut un Paris qui soit beau, mais aussi un Paris organisé d'après des données raisonnées, presque rectilignes, se substituant aux tracés de fortune du moyen âge. C'est l'urbanisme qui fait ses débuts, encore discrets. Alors l'Aca-

démie est consultée sur les projets pour régulariser la Seine, éviter les inondations, établir sur le fleuve (1790 et suiv.) une gare (un port), pouvant recevoir 400 bateaux. Mais tout allait changer dans les idées, puis dans les faits politiques et sociaux.

III. — Nouveaux horizons

Au moment où l'Académie arrivait ainsi à son plein développement, la prévision d'une révolution prochaine, politique et sociale, commençait à se répandre. Tout ce qui avait fait l'esprit du XVIIe et du XVIIIe siècle allait être combattu. Tout d'abord, la génération artistique architecturale allait disparaître en partie, Jacques-François Blondel en 1774, Soufflot et Gabriel en 1780 et 1782. Après eux, c'est une légion d'architectes en pleine maturité d'âge et de production, mais presque tous de valeur moyenne ; Chalgrin, Gondoin, Heurtier, Brongniard, Antoine, ou des originaux, comme Ledoux et le mégalomane Boullée. Les premiers, à des degrés et avec des mérites différents, construisent des œuvres de conciliation, qui gardent quelque chose de la tradition en essayant de la renouveler. Mais, parmi eux, pas un guide, pas un chef concentrant et dirigeant les efforts, aussi les esprits hardis ou aventureux se donnent libre carrière. Et précisément, à partir de 1775 environ, la réaction contre la théorie, et non plus seulement contre les œuvres des XVIIe et XVIIIe siècles, se propage. Les doctrines nouvelles qui prétendent ramener l'art à la sévérité de l'antique s'emparent peu à peu des esprits ; les rénovateurs, revenant au passé comme tant de novateurs, ne voulaient plus d'autres modèles que les temples de Poestum, le dorique primitif de la

Grèce et de la Sicile, l'architecture de la Rome républicaine ou encore l'Étrusque et l'Égyptien. Sévérité de la ligne, austérité des profils et de l'ornementation[1], puissance de la masse, ces principes commencent à s'appliquer dans les monuments funéraires ou dans quelques églises.

Qu'allait faire l'Académie en présence de ces déclarations, où se combattaient des traditions glorieuses et des nouveautés qui trouvaient des défenseurs ardents? Elle essaya pendant quelque temps de garder la mesure ; en 1768, elle avait félicité Chalgrin qui, dans le portique de Saint-Philippe du Roule, s'était inspiré de l'antique : « La décoration de l'église, disait-elle, est conforme aux bonnes règles de l'architecture. » En 1775, elle remerciait Paris, rapportant de Rome des plans, élévations des meilleurs ouvrages antiques[2], mais aussi elle reprochait aux élèves de l'Académie de France de ne pas tenir assez compte des nécessités pratiques et de l'esprit du style moderne.

Encore, en 1784, elle gardait son sang-froid. « Parfois, en voulant imiter les anciens, on tombe dans l'excès opposé (à celui de l'art du XVIIIe siècle), qui devient ridicule. » Elle faisait observer que « les règles que les

1. L'initiative vint de Peyre le jeune, qui n'a guère laissé que son nom, et à cette occasion. On lit dans le procès-verbal du 23 février 1778 : « Ensuite, M. Peyre le jeune a fait lecture d'un mémoire sur l'utilité dont les élèves à Rome pourraient être à l'Académie en levant avec exactitude les monuments antiques... » Il fut approuvé et sa proposition passa dans l'article 3 du règlement sur le travail des élèves. T. VIII, p. 338 et n. 2.

2. *Procès-verbaux*, t. VIII, p. 228, 229, 420. On peut rappeler l'importance du voyage de Soufflot et Dumont à Pœstum en 1751 et celle de la publication du *Temple de Poestum ou Posidonia*, en 1764. Mais l'Académie avait peu goûté l'art de Pompéi et Herculanum, « plutôt chinois ou arabe » !

anciens se sont prescrites n'étaient pas telles qu'elles ne leur laissassent une très grande latitude pour nuancer le caractère des ordres, attention que nous n'avons peut-être pas assez dans nos productions modernes ». Elle disait de certains projets d'élèves que ceux-ci « avaient su imiter de grands ensembles (antiques), des proportions et des détails très purs, et même une *partie des défauts* signalés dans leurs projets ». Le trait était spirituel et juste.

Mais rien ne pouvait arrêter le mouvement vers l'archéologie. En 1790, l'Académie est conquise, ou à peu près. Elle recommande au pensionnaire chargé d'étudier le Panthéon de Rome [1] de s'attacher à rétablir l'état ancien, en faisant abstraction de toutes les adjonctions : « Il fouillera les cours des maisons voisines pour constater si le monument était relié aux Thermes d'Agrippa, comme le prétend Palladio ; il établira des plans à diverses hauteurs, des élévations, rédigera des mémoires explicatifs. » Nous voilà presque en présence d'un programme d'aujourd'hui. Elle décidait aussi de faire dresser la liste des monuments de l'ancienne Rome [2] susceptibles d'une étude (jusqu'à Nocera, Capoue, Naples, Poestum). Elle s'occupait même des anciens monuments de France, ouvrant ainsi une voie nouvelle.

Ces études suscitaient des enthousiasmes et presque des héroïsmes : Percier, appelé à relever le dessin de la colonne Trajane, « qui avait couté la vie à un ouvrier chargé des échafaudages », dessinait, suspendu à une corde, le dessous des chapiteaux, puis se laissait des-

1. *Procès-verbaux*, t. IX, p. 259, 260, 314 ; *Correspondance des directeurs*, t. XV, p. 393, 395.

2. *Correspondance*, t. XV, p. 404-409.

cendre le long de la colonne, en la mesurant, comme en pleine sécurité.

Au reste, il n'y avait plus de place pour les discussions esthétiques, comme il n'y en avait plus pour les institutions royales dont faisait partie l'Académie d'architecture. A partir de 1789 et presque immédiatement, on entre dans les temps révolutionnaires. Alors, il ne s'agit plus de savôir comment vivent les Compagnies savantes, mais si elles vivront et jusques à quand. L'Académie d'architecture, moins connue, plus étrangère à la publicité, ne bénéficiera pas de son obscurité discrète : elle sera entraînée dans le tourbillon qui emportera l'Académie de peinture et l'Académie française, sur lesquelles se sont accumulées les haines.

De 1792 à 1793, elle est réduite à son enseignement, réduit lui-même aux exercices des concours.

Au milieu des troubles publics, depuis les journées de juillet et octobre 1789 jusqu'à celles d'août et septembre 1792, au milieu des angoisses de la patrie menacée, si elle continue à travailler, on sent qu'elle est désemparée, et tout dénote autour d'elle la désorganisation. La direction des Bâtiments s'affaisse dans les mains débiles de d'Angiviller ; non seulement le pouvoir monarchique, mais la Convention elle-même est dominée par les clubs et les associations populaires ; de petits groupes turbulents arrivent à faire peur. Les craignait-elle, en effet, lorsque, le 8 août 1793, elle supprima l'Académie d'architecture en même temps que les autres Compagnies dans lesquelles se concentra pendant plus d'un siècle le mouvement intellectuel français. Faute grave ; la preuve en est qu'elle les rétablit bientôt sous le nom d'Institut, en se donnant la satisfaction enfantine de remplacer le mot Académie par le

mot classe et, ce qui était plus sérieux, en ne donnant aux arts qu'une place partagée avec la littérature. David put ainsi siéger auprès de Chalgrin dans la troisième classe et rester fidèle à sa fameuse phrase : « Je fus jadis de l'Académie. » Les révolutions et les révolutionnaires ont de ces compromissions et savent se payer, — ou payer les autres, — de mots de ce genre.

IV. — Que penser de l'Académie?

Il n'y aurait pas d'intérêt à grandir outre mesure le rôle de l'Académie d'architecture ; il est plus utile de le déterminer. J'essaierai de le faire en toute sincérité et impartialité, en me fondant sur l'étude des faits incontestables. Les procès-verbaux sont là, écrits au jour le jour, véritable besogne de greffier, j'emploie ce mot à dessein. On constatera d'abord qu'à deux ou trois exceptions près elle a compris, durant quatre générations, les architectes de valeur, quelques-uns restés célèbres, et à côté d'eux des représentants de la science pure ou appliquée, depuis La Hire jusqu'à Perronet. Avec tous ces hommes, par leurs œuvres, par leurs idées, elle a répandu l'art et le renom de la France jusqu'aux extrémités de l'Europe ; c'est bien quelque chose.

A étudier ce qu'elle a été chez nous, on observera qu'elle a prêté à l'État, aux villes et même aux particuliers, un concours actif et toujours désintéressé. Par là, elle s'est trouvée mêlée de très près à tout le mouvement architectural du temps et même aux questions industrielles, économiques. Ainsi, on n'exagérerait pas trop en disant qu'elle pourrait, en ce point, avoir une place

dans les procès-verbaux de l'Académie des sciences, presque comme dans les siens[1].

Par sa doctrine, ses discussions, ses déclarations, son enseignement, elle a marqué sa place dans l'histoire de l'architecture. Celle du XVIIIe siècle vient d'elle tout entière, soit dans les bâtiments publics, soit dans les constructions privées. C'est un fait sur lequel j'ai attiré l'attention et sur lequel j'insiste encore, la distinction, aussi bien que le rapprochement, étant très importante.

Il ne faut pas lui demander ce que par sa nature même, par sa constitution, elle ne pouvait donner. Telles qu'elles sont composées, les Académies représentent la tradition, elles sont surtout un pouvoir de modération, de mesure, elles doivent aux idées nouvelles de ne pas les repousser de parti pris (il est fâcheux qu'elles l'aient quelquefois oublié) ; elles ont le droit et le devoir de les analyser, de les discuter, de les mettre au point, dirait-on volontiers. L'Académie ne manqua pas tout à fait à cette tâche. Par sa composition si variée, par la place donnée aux sciences, par son élargissement jusque vers les choses pratiques, elle ne pouvait rester étroitement dogmatique, et la présence d'écrivains, d'hommes d'État, même de gens du monde, l'entraînait à s'ouvrir ; elle fut donc tolérante, dans ce XVIIIe siècle, si tolérant pendant longtemps, ne fût-ce que par son indifférence aristocratique.

Ce n'est pas sur le style factice de la Révolution et de l'Empire, créé par des pédagogues asservis à l'antiquité, qu'il faut juger notre Académie, d'abord parce qu'elle n'existait plus, alors qu'il atteignit sa pleine extension.

1. Les deux académies se trouvent parfois rapprochées dans des travaux identiques.

A cette raison, qui dispenserait d'en chercher d'autres, on peut ajouter que ce style ne dérive pas d'elle, elle le subit plutôt qu'elle ne l'accepta[1], nous l'avons montré. Le classicisme, tel qu'elle le professa et le pratiqua, était plus souple et plus libre d'esprit ; on n'a pas voulu l'étudier, parce qu'il était commode de le condamner en l'ignorant. Il répondait, on peut le croire, à des besoins positifs et pouvait s'adapter à une civilisation moderne. Aujourd'hui encore, malgré les attaques dirigées contre lui depuis cent ans, au nom de théories, d'ailleurs divergentes entre elles, il garde dans l'essentiel de ses doctrines, quelque chose de son autorité, fondée sur les règles qui sont à la base de l'architecture[2].

Henry LEMONNIER.

1. Quatremère de Quincy, le grand promoteur de l'antiquomanie, était son adversaire déclaré autant que David. Cf. R. Schneider, *Quatremère de Quincy et ses interventions dans les actes* (thèse pour le doctorat) ; 1 vol. in-8°, 1910.

2. La publication des *Procès-verbaux*, entreprise il y a vingt ans (en 1910), va se terminer définitivement avec la table générale due à M. William Viennot, conservateur honoraire à la Bibliothèque Nationale, qui a bien voulu en assumer la charge et que je tiens à remercier personnellement.

AVERTISSEMENT

La table qui suit est divisée en deux parties, l'une contenant les noms de lieux, de personnes et, en général, des matières autres que les termes d'architecture et techniques, qui forment la seconde. Dans la première, le rédacteur s'est efforcé d'être complet et il a, en général, accompagné chaque mot d'une courte explication, éclairant la tabulation. Quand cette explication manque, c'est qu'il s'agit d'une simple citation, que seul le souci d'être complet a empêché de négliger ; peut-être, malgré sa sécheresse, un travailleur sera-t-il mis par elle sur une piste inattendue. Dans la seconde table, au contraire, un choix s'imposait, sous peine de grossir indéfiniment le volume sans grand profit, et voici les règles qui l'ont dicté :

1º Être très complet pour tout ce qui touche au côté pratique de la construction et des inventions ; être plus sommaire quant aux longues discussions sur l'emploi des Ordres et la doctrine de Vitruve ; être très sommaire, enfin, pour tout ce qui a trait à la coutume et au toisé. Ces deux dernières questions n'offrent plus guère qu'un intérêt rétrospectif ; de plus, l'Académie suit pas à pas le texte de la Coutume expliquée par des architectes spécialisés ; ces textes sont toujours à la disposition de celui qui les voudrait consulter ; la seule chose indispensable était de montrer, par le relevé du nombre des pages qui y sont consacrées, l'importance que l'Académie ajoutait à ces questions, importance que du reste

M. Lemonnier a fait ressortir dans ses préfaces et les nombreuses notes jointes à sa publication.

L'ordre alphabétique est adopté, tant pour les noms de lieux et de personnes que pour les mots typiques. En cas d'homonymie, les noms de personnes viennent avant les autres. Pour les articles consacrés aux villes, objets de citations nombreuses, les monuments sont également groupés suivant l'ordre alphabétique de leurs catégories (abbayes, églises, maisons, palais, ponts, rues, etc.) et chaque catégorie elle-même est toujours classée par ordre alphabétique.

Pour les articles consacrés aux personnes et spécialement aux académiciens, les renseignements biographiques viennent en tête (généralités, études, concours, prix, candidatures, réceptions, voyages, maladies, décès, élèves, rôle académique, travaux divers, écrits). Pour la date de promotion, la date choisie (quand la chose a été possible) a toujours été celle de la lettre officielle de notification à l'intéressé ; à son défaut, celle du brevet s'il est publié ; et enfin, faute de mieux, celle de la séance où la nomination est annoncée. Dans certains cas, il a fallu se contenter de l'apparition de la signature au registre. De même pour la date du décès ; on n'a souvent que la date de la séance où il est annoncé, sans précision du jour exact.

Enfin, le rédacteur croit devoir avertir les lecteurs que sa Table fera peut-être naître de fausses espérances. Les procès-verbaux ne nous sont arrivés, dans bien des cas, que sous la forme de résumés ; trop souvent la chose annoncée n'est représentée que par cette annonce, qu'il était cependant indispensable de faire figurer à la table. Si peu que ce soit, c'est une indication précieuse sur

l'objet des travaux et sur les préoccupations de l'Académie et de ses membres.

Qu'il lui soit maintenant permis de s'excuser des imperfections qu'on découvrira dans son travail et d'exprimer ses sentiments de reconnaissance à son Comité de publication. Ils s'adressent tout spécialement à M. Marquet de Vasselot, qui lui a prodigué les encouragements, les conseils, et qui lui a fourni, ainsi que M. E. Dacier, de précieux et nombreux renseignements. Quelques-uns de ceux-ci sont dus, il le sait, à la complaisance de M. Hautecœur, qui doit, lui aussi, en être publiquement remercié.

W. VIENNOT.

A

Déc. Belvédère, VIII, 3, 40.

1768. Janv. Façade d'un palais, VIII, 7, 40. — Févr. Œuvre dans le milieu de la nef d'une église paroissiale, VIII, 10, 40. — Mars. Temple à l'hymen, VIII, 11, 40. — Avril. Porte de ville de guerre, VIII, 14, 40. — Mai. Salon de treillages, VIII, 17, 40. — Juin. Boucherie, VIII, 23, 40. — Juill. Place publique, VIII, 31, 40. — Août. Catafalque royal, VIII, 31, 40. — Nov. Prison, VIII, 34, 49. — Déc. Porte de manufacture, VIII, 38, 49.

1769. Janv. Trois croisées doriques, VIII, 43, 49. — Févr. Chambre de parade, VIII, 45, 49. — Mars. Vestibule de palais royal, VIII, 46, 49. — Avril. Petite église ronde, VIII, 47, 49. — Mai. Orangerie, VIII, 50. — Juin. Reposoir, VIII, 55. — Juill. Obélisque, VIII, 58. — Août. Façade de palais, VIII, 58. — Nov. Fontaine publique à Paris, VIII, 60, 93. — Déc. Observatoire, VIII, 67, 97.

1770. Janv. Bains publics, VIII, 70, 97. — Févr. Kiosque, VIII, 71, 97. — Mars. Grande porte d'écurie, VIII, 72, 97. — Avril. Pavillon avec chapelle, VIII, 74, 97. — Mai. Portail de monastère, VIII, 77, 97. — Juin (indéterm.), VIII, 77. — Juill. Fontaine, VIII, 80, 97. — Août. Laiterie, VIII, 81, 97. — Nov. Salon, VIII, 83, 97. — Déc. (indéterm.), VIII, 93.

1771. Janv. Porte d'arsenal, VIII, 94, 97. — Févr. (indéterm.), VIII, 94. — Mars (id.), VIII, 96. — Avril (id.), VIII, 98. — Mai. Porte de marché, VIII, 101. — Juin. Rez-de-chaussée et premier d'un petit hôtel, VIII, 103. — Juill. Baptistère, VIII, 103, 113. — Août. Belvédère, VIII, 107, 113. — Nov. Maison de plaisance, VIII, 110, 113. — Déc. Maison pour des Sœurs-Grises, VIII, 111, 113.

1772. Janv. Porte triomphale, VIII, 121. — Févr. Chapelle pour mariages, VIII, 124. — Mars. Porte à placards pour le fond d'une galerie, VIII, 128, 130. — Avril. Fontaine, VIII, 131. — Mai. Temple d'Apollon, VIII, 134. — Juin. Porte de ville, VIII, 135. — Juill. Baldaquin, VIII, 136. — Août. Temple de Neptune, VIII, 138. — Nov. Château, VIII, 141. — Déc. Appartement de bains, VIII, 143.

1773. Janv. Hospice, VIII, 144. — Mars. Salle d'audience d'un ministre, VIII, 149. — Avril. Chapelle de la Vierge, VIII, 151, 152, 156. — Mai. Château d'eau, VIII, 157. — Juin. Façade de palais, VIII, 158. — Juill. Porte de parc, VIII, 166. — Août. Pavillon, VIII, 168. — Nov. Fête sur l'eau, VIII, 178. — Déc. Riche maison

tune, IX, 4. — Mars. Appartement de bains, IX, 10. — Avril. Porte d'un parc, IX, 15. — Mai. Kiosque, IX, 17. — Juin. Chapelle sépulcrale, IX, 18. — Juill. Fontaine, IX, 24. — Août. Porte de ville, IX, 27. — Nov. Vauxhall, IX, 31. — Déc. Reposoir, IX, 33.

1781. Janv. Museum, IX, 35. — Févr. Place publique, IX, 37. — Févr. Orangerie, IX, 39. — Avril. Petit pavillon, IX, 47. — Mai. Porte d'arsenal, IX, 48. — Juin. Escalier de terrasse, IX, 49. — Juill. Perspective, IX, 50. — Août. Fête publique, IX, 55. — Nov. Salle de bal, IX, 58. — Déc. Colonne triomphale, IX, 64.

1782. Janv. Cirque, IX, 65. — Févr. Arc de triomphe pour une victoire en Amérique, IX, 67. — Mars. Baldaquin, IX, 68. — Avril. Bourse, IX, 71. — Mai. Fontaine, IX, 75. — Juin. Laiterie, IX, 76. — Juill. Portique, IX, 83, 94, 95. — Août. Maison princière dans un jardin, IX, 85. — Nov. Château d'eau, IX, 86. — Déc. Porte d'arsenal, IX, 88.

1783. Janv. Temple à la Trinité, IX, 92. — Févr. Grand escalier, IX, 93. — Mars. Arc de triomphe, IX, 96. — Avril. Cénotaphe pour les victimes du tremblement de terre de Messine, IX, 103. — Mai. Avant-corps d'un palais, IX, 103. — Juin. Kiosque, IX, 106. — Juill. Frise corinthienne, IX, 117. — Août. Établissement pour sourds-muets, IX, 117. — Nov. Salle de comédie, IX, 120. — Déc. Pont triomphal, IX, 121. — Id. (Perspective.) Perron de jardin, IX, 121.

1784. Janv. Château, IX, 122. — Févr. Temple à Apollon, IX, 123. — Id. Fontaine, IX, 125. — Avril. Halle, IX, 129. — Mai. Phare, IX, 132. — Juin. Porte d'écurie, IX, 133. — Juill. Porte de manufacture de glaces, IX, 135. — Nov. Palais, IX, 141. — Déc. Porte de l'hôtel d'Uzès, IX, 143.

1785. Janv. (indéterm.), IX, 148. — Févr., Palais, IX, 151. — Mars. Chapelle à la Trinité, IX, 153. — Avril. Orangerie, IX, 154. — Mai. Grotte, IX, 156. — Juin. Casernes, IX, 158. — Déc. Douane, IX, 171.

1786. Janv. Reposoir, IX, 172. — Févr. Portail de Sainte-Geneviève, IX, 176. — Mars. Porte de ville, IX, 178. — Mai. Pont triomphal, IX, 183. — Juin. Obélisque, IX, 185. — Juill. Casernes, IX, 187. — Id. Corps de garde, IX, 188. — Août. Entre-colonnement, IX, 189. — Id. Boucherie, IX, 190. — Sept. École de navigation, IX, 192. — Nov. Église paroissiale, IX, 194. — Déc. Bourse, IX, 195.

1787. Janv. Temple, IX, 196. — Id. Place publique, IX, 197. — Févr. Temple des muses, IX,

1724. Grand autel de cathédrale, IV, 287.
1725. Église de couvent de religieuses, IV, 304.
1726. Portail d'église, IV, 327.
1727. Hôtel, rez-de-chaussée et premier étage, V, 11.
1728. Plan d'un château, V, 28.
1729. Plan d'église, V, 43.
1730. Arc de triomphe, V, 56.
1731. Bâtiment carré, V, 72.
1732. Portail d'église, V, 94.
1733. Place publique, V, 117.
1734. Autel principal au rond-point du chœur d'une église avec chapelle derrière, V, 141.
1735. Galerie avec chapelle et salon à l'une et à l'autre extrémité, V, 164.
1736. Superbe maison de campagne, V, 189.
1737. Escaliers pour hôtel ordinaire et palais magnifique, V, 216.
1738. Porte d'une grande ville, V, 229, 238-239. (Concours recommencé avec le même sujet.)
1739. Écurie pour un souverain, V, 255, 256.
1740. Plan général de jardins pour un château, V, 271-272, 275.
1741. Chœur de cathédrale, V, 292.
1742. Façade d'un hôtel de ville, V, 317.
1743. Chapelle avec porche et sacristie, V, 343.
1744. Grande bibliothèque, VI, 5.
1745. Phare sur un rocher, VI, 25.
1746. Hôtel sans jardin, VI, 48.
1747. Arc de triomphe, VI, 73.
1748. Bourse de commerce, VI, 101.
1749. Temple à la Paix, VI, 121.
1750. Orangerie voûtée, VI, 141.
1751. Fontaine publique, VI, 161.
1752. Façade extérieure de palais, VI, 179.
1753. Portail d'église, puis galerie et salon, VI, 199.
1754. Salons pour les arts, VI, 219.
1755. Chapelle sépulcrale, VI, 236.
1756. Ménagerie pour un souverain, VI, 260.
— 2e progr. Pavillon central d'un palais, VI, 263.
1757. Bâtiment avec salle de concert, VI, 296.
1758. Pavillon au bord d'une rivière, VI, 322-323.
1759. Académie d'équitation XI, 14-16.
1760. Église paroissiale, VII, 43-44.
1761. Salle de concert, VII, 71.
1762. Foire couverte, VII, 100, 101.
1763. Arc de triomphe, VII, 143-144.
1764. Collège, VII, 174-175.
1765. Maison de plaisance, VII, 213-214.
1765, 2e concours. Dôme de cathédrale, VII, 215.
1766. Portail de cathédrale, VII, 248-249.
1767. Douane de grande ville, VII, 275-276.
1768. Salle de comédie, VIII, 14-15.

1769. Fête publique, temple de l'Hymen, VIII, 47-48.
1770. Arsenal, VIII, 75.
1771. Hôtel-Dieu, VIII, 99-100.
1772. Palais princier, VIII, 132.
1773. Pavillon des fêtes, VIII, 153.
1774. Bain de ville d'eaux, VIII, 193.
1775. Écoles de médecine, VIII, 227.
1776. Château, VIII, 269-270.
1777. Château d'eau, VIII, 301.
1778. Prison, VIII, 345.
1779. Museum, VIII, 377.
1780. Collège, IX, 13-14.
1781. Cathédrale, IX, 45-47.
1782. Palais de justice, IX, 72-73.
1783. Ménagerie, IX, 100-102.
1784. Lazaret, IX, 129-130.
1785. Mausolée d'un souverain, IX, 155.
1786. Palais des Académies, IX, 181-182.
1787. Hôtel-de-Ville, IX, 203-205.
1788. Trésor royal, IX, 225-226, 227-228.
1789. Faculté de médecine, IX, 246-248.
1790. Pas de concours.
1791. Galerie publique d'un palais, IX, 302-303.
1792. Marché, IX, 321-322.
1793. Caserne, IX, 340-342.

Lecture d'un mém. contenant tous les sujets de prix proposés depuis 1723, VI, 259.

Examen des esquisses et jugement et distribution des prix :

1720, IV, 206-207.
1721, IV, 230-232.
1722, IV, 251-254.
1723, IV, 273.
1724, IV, 292.
1725, IV, 312-313.
1726, IV, 327, 331.
1727, V, 11, 14-15.
1728, V, 28-29, 33-34.
1729, V, 49-50.
1730, V, 64.
1731, V, 73, 84-85.
1732, V, 103-104.
1733, V, 119, 129.
1734, V, 141, 151-152.
1735, V, 177.
1736, V, 198-199.
1727, V, 216.
1738, V, 240-241.
1739, V, 263-264.
1740, V, 278-280.
1741, V, 301-304.
1742, V, 330-331.
1743, V, 343-344, 349-350.
1744, VI, 16. Pas de prix.
1745, VI, 26, 35-38.
1746, VI, 48-49, 57-58.
1747, VI, 73, 85-87.
1748, VI, 102-103, 110-111.
1749, VI, 121, 122, 127-129.
1750, VI, 141, 147.
1751, VI, 161, 168.
1752, VI, 180, 185-187.
1753, VI, 199-200, 207-208.
1754, VI, 220, 226-227.
1755, VI, 236, 241-243.
1756, VI, 261-265, 276-277.
1757, VI, 297. Pas de prix.
1758, VI, 323, 331-333.
1759, VII, 16, 22-25.
1760, VII, 44, 59-60.
1761, VII, 72, 79-80.
1762, VII, 101, 116, 118-119.
1763, VII, 144-145, 152-153.
1764, VII, 172, 174-175, 183-185.
1765, VII, 213-216.

1766, VII, 249, 261-262.
1767, VII, 277-278, 301-302.
1768, VIII, 25, 27-30, 32-36.
1769, VIII, 58-59, 60.
1770, VIII, 76, 81-82, 85.
1771, VIII, 106-107, 156.
1772, VIII, 137-138, 156.
1773, VIII, 167, 168-169.
1774, VIII, 195, 199-200, 202-203.
1775, VIII, 232-233.
1776, VIII, 278-280.
1777, VIII, 301, 310, 311-313.
1778, VIII, 349-351, 358-360.
1779, VIII, 377, 379, 386, 387.
1780, IX, 13-14, 24, 26.
1781, IX, 47, 54-55.
1782, IX, 74, 84.
1783, IX, 102-103, 112.
1784, IX, 137-138.
1785, IX, 163.
1786, IX, 191-192.
1787, IX, 211.
1788, IX, 235.
1789, IX, 256.
1790. Pas de concours.
1791, IX, 309.
1792, IX, 331.

Liste chronologique des lauréats :

1720. A. Derizet.
1721. P. Buache.
1722. J.-M. Chevotet.
1723. J. Pinard.
1724. J.-P. Boncourt.
1725. P.-E. Lebon.
1726. Carlier.
1727. F. Gallot.
1728. Desmarets.
1729. E.-J. de Bourge.
1730. C.-L. Daviler.
1731. F. Marteau.
1732. F.-M. de Mercy.
1733. Haneuse.
1734. Wattebled.
1735. L.-J. Laurent.
1736. Pollevert.
1737. G.-M. Dumont.
1738. Potain.
1739. J.-P. d'Orbay.
1740. M. Brébion.
1741. N. Jardin.
1742. C. Hermand.
1743. P. Moreau.
1744. Prix non distribué.
1745. E.-P. Petitot (prix réservé de 1744).
1746. Brébion et Clerisseau (prix réservé de 1745).
1747. Bellicard.
1748. Parvis.
1749. Barreau de Chefdeville.
1750. David-Leroy.
1751. M.-J. Peyre l'aîné.
1752. C. de Wailly.
1753. L.-F. Trouard.
1754. Helin.
1755. Mareschaux.
1756. H.-A. Lemaire.
1757. Prix non distribué.
1758. Chalgrin, Cherpitel (prix réservé de 1757).
1759. A. Leroy.
1760. J.-E.-M. Lefebvre.
1761. A.-J. de Bourge.
1762. A.-F. Peyre le jeune.
1763. D'Arnaudin.
1764. Mouton.
1765. Heurtier.
1766. Raimond.
1767. Dorleans.
1768. J.-P. Lemoine.
1769. Guerne.
1770. Huvé.
1771. Prix non distribué.
1772. Lussault, Marquis (prix réservé de 1771).
1773. Renard.
1774. Crucy.
1775. P.-G. Lemoine.
1776. J.-L. Després.
1777. Deseine.
1778. Gisors.

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z

TABLE DES TERMES TECHNIQUES

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X — Y

LISTE CHRONOLOGIQUE
DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE

MEMBRES D'ORIGINE

1671, 31 déc. F. Blondel, L. Bruand, A. Félibien, D. Gittard, A. Le Paultre, F. Le Vau, P. Mignard, F. d'Orbay, Cl. Perrault (ce dernier douteux).
1675, 23 déc. J. Hardouin-Mansart. (Brevet du 22 nov.)
1685, 16 févr. P. Bullet.
1687, 7 janv. P. de La Hire.
1687, 10 janv. R. de Cotte.
1693, 22 juin. J. Gabriel. (Pas de nomination régulière; la date est celle de la première signature.)
1695, juin. F.-J. Félibien fils. (Pas de nomination régulière. Succède immédiatement à son père dans la charge de secrétaire.)
1698, 17 juill. A. Desgodets. (Brevet du 3 nov.)

RÉORGANISATION DU 5 MAI 1699 ET DIVISION EN DEUX CLASSES

1re CLASSE

P. Bullet, R. de Cotte, Delisle, F.-J. Félibien, J. Gabriel, Gobert, P. de La Hire, P. Lambert, P. Lemaître, A. Mollet père.

2e CLASSE

F. Bruand, Bullet fils, Cailleteau dit Lassurance, Cochery, Delespine, A. Desgodets, Gittard fils, Lemaître jeune, Mathieu.

1re CLASSE

1706, 22 févr. Cailleteau dit Lassurance père.
1706, 22 févr. Delespine.
1706, 22 févr. F. Bruand.
1709, 22 mai. Boffrand.

2e CLASSE

1702, 13 nov. J. Prévost, secrétaire adjoint.
1705, 5 janv. N. d'Orbay (signature).
1706, 25 janv. G.-P. de La Hire fils.
1707, 10 janv. Aubert.

2e CLASSE

1707, 10 janv. Desgots (signature).
1708, 24 déc. Dulin.
1709, janv. Rivet (signature).
1717, mars. Tanevot (signature).
1717, juill. Delespine fils (signature).

RÉORGANISATION NOUVELLE, CONFIRMATIONS ET NOMINATIONS DU 31 MARS 1718

1re CLASSE

J. Beausire père, Boffrand, Bruand, J.-R. de Cotte fils, Desgodets, F.-J. Félibien, J. Gabriel, A. Lécuyer, Mollet père.

2e CLASSE

L. de Cotte, Delespine fils, Jossenay, N. d'Orbay, Poitevin, Rivet, Tanevot. (Pas de nominations régulières, ni de brevets, pour L. de Cotte, Delespine fils et Poitevin.)

1re CLASSE

1720, 11 mars. Desgots.
1725, 10 avr. L. de Cotte.
1728, 18 juin. J.-M. Hardouin.
1728, 18 juin. N. d'Orbay.
1723, 23 juin. La Guêpière.
1734, 15 févr. Cailleteau-Lassurance fils.
1735, 24 juill. J.-A. Gabriel.
1737, 24 nov. Leroux.
1739, 3 févr. Jossenay.
1740, 2 déc. J. Aubert.
1741, 16 nov. Tanevot.
1742, 21 févr. Garnier d'Isle.
1742, 5 juin. Vigné de Vigny.
1742, 4 juill. Cartaud.
1746, 1er sept. Legrand.
1749, 7 mai. Jean-Fr. Blondel.
1751, 1er août. Contant.
1754, 4 avril. Chevotet.
1755, 10 déc. Billaudel.
1755, 10 déc. Beausire fils aîné.
1755, 10 déc. C. Lécuyer.
1755, 10 déc. Soufflot.

2e CLASSE

1719, 3 janv. A. Mollet fils .
1720, 23 janv. J.-M. Hardouin.
1720, 23 janv. J. Aubert.
1720, 11 mars. La Guêpière.
1720, 2 déc. Leroux.
1723, 8 mars. Cailleteau-Lassurance fils.
1723, 8 mars. Vigné de Vigny.
1728, 24 juin. J.-B. Delarue.
1728, 24 juin. Garnier d'Isle.
1728, 15 nov. Promotion de huit membres nouveaux en vertu des lettres patentes des 8 et 25 octobre. Benoît, Jean-Fr. Blondel, Contant, de Courtonne, J.-A. Gabriel, Legrand, de Lespée père, Villeneuve.
1729, 5 déc. Billaudel.
1730, 13 nov. Vinage.
1730, 1er juillet. Chevotet.
1732, 5 mai. Beausire fils aîné.
1734, 15 févr. Deluzy.

Ire CLASSE

1756, 31 janv. Deluzy.
1756, 31 déc. L.-F. Mollet.
1758, 13 févr. L.-A. Loriot.
1758, 2 mars. Aubry.
1758, 15 mars. Mansart de Lévy.
1762, 19 juin. Hupeau.
1762, 19 juin. Potain.
1763, 2 mai. A.-M. Le Carpentier.
1765, 3 janv. Lespée fils.
1767, 24 mai. Hazon.
1767, 24 mai. J. de Wailly.
1768, 3 janv. Perronnet.
1771, 22 déc. Franque.
1773, 7 mars. Moranzel (Thouroux de).
1773, 6 sept. Brébion.
1773, 28 nov. Rousset.
1775. David-Leroy. (Par application des nouveaux statuts de nov. 1775, enregistrés le 26 janv. 1776.)
1776, 13 mai. Moreau-Desproux.
1776, 24 juin. Coustou.
1776, 11 août. Desmaisons.
1777, 27 nov. Bellicard.
1780, 10 déc. Boullée.
1786, 9 mai. Trouard.
1791, 27 févr. Chalgrin.
1792, 10 mars. Jardin.

2e CLASSE

1734, 16 nov. L.-F. Mollet fils.
1735, 26 juill. C. Lécuyer.
1735, 1er août. Simonnet.
1735, 25 nov. L.-A. Loriot.
1735, 28 nov. Mansart de Lévy.
1737, 24 nov. C.-G. Aubry.
1739, 2 mars. P. Godot.
1740, 2 déc. Jérôme Beausire le cadet.
1741, 16 nov. Lebon.
1742, 21 févr. P. Ledreux.
1742, 27 juin. Cartaud.
1747, 14 août. Lespée fils.
1749, 23 nov. Soufflot.
1755, 10 déc. Jacques-Fr. Blondel.
1755, 10 déc. Hazon.
1755, 10 déc. Lefranc.
1755, 10 déc. Franque.
1755, 10 déc. Brébion.
1755, 10 déc. Potain.
1755, 10 déc. Le Carpentier.
1756, 10 févr. Moranzel (Thouroux de).
1757, 10 janv. Hupeau.
1758, 13 févr. Perronnet.
1758, 2 mars. Rousset.
1758, 15 mars. Pluyette.
1758, 23 nov. David-Leroy.
1762, 27 févr. Moreau-Desproux.
1762, 19 juin. Coustou.
1762, 19 juin. Desmaisons.
1762, 26 août. Bellicard.
1762, 26 août. Boullée.
1763, 2 mai. A.-A. Gabriel fils.
1765, 3 janv. Régemorte.
1767, 24 mai. Peyre l'aîné.
1768, 3 janv. Lestrade.
1769, 27 févr. Trouard.
1770, 7 mai. Chalgrin.
1771, 22 déc. N.-H. Jardin.
1773, 7 mars. Guillaumot.
1773, 6 sept. Ledoux.
1773, 28 nov. Couture.
1774, 31 janv. Billaudel fils.
1774, 6 juin. Gondoin.

2e CLASSE

1776, 22 avr. Cherpitel.
1776, 13 mai. Heurtier.
1776, 24 juin. Bellissart.
1776, 11 août. Antoine.
1777, 27 nov. Peyre le jeune.
1780, 10 déc. P.-A. Paris.
1781, 10 déc. Brongniard.
1784, 23 févr. Raimond.
1785, 5 déc. A.-J. de Bourge.
1786, 9 mai. Poyet.
1791, 27 févr. Arnaudin (d').
1792, 10 mars. Renard.

ERRATA

P. 63, col. 1, *au lieu de :* Buonarotti, *lire :* Buonarroti.

P. 192, col. 2, dans l'article Paris, Hospices, reporter à Bicêtre la notice écoulement des eaux intercalée à tort à la Salpêtrière et supprimer le renvoi.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 08 08 21 05 009 0